

280929

Holding communal

Question de Monsieur le Conseiller L. Parmentier

Monsieur le Bourgmestre pourrait-il nous faire parvenir les dates prévues par le Holding Communal pour la tenue de ces séances d'information ?

Monsieur le Bourgmestre pourrait-il me faire connaître les montants en espèce que la Ville de Charleroi devrait emprunter pour procéder à cette augmentation de capital ainsi que la position défendue par le Collège Communal sur ce dossier ?

Réponse de Monsieur le Bourgmestre

SÉANCES D'INFORMATIONS

En préalable au deux Assemblées Générales Extraordinaires convoquées par les autorités du Holding Communal le 30 septembre 2009, le Holding Communal a organisé fin août/début septembre une réunion d'information par province pour ses actionnaires au sujet de l'Assemblées Générales des Détenteurs de Certificats et de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires.

Voici les dates auxquelles se sont tenues ces réunions d'informations :

Liège – 27/08/2009

Hainaut – 28/08/2009

Namur – 01/09/09

Bruxelles/Brabant Wallon - 02/09/2009

Luxembourg – 04/09/2009

La présentation qui a été faite lors de ces séances d'informations est disponible sur le site Internet de l'Holding Communal à l'adresse suivante:

<http://www.holdingcommunal.be/fr/default.htm><http://www.holdingcommunal.be/fr/default.htm>

m HYPERLINK "http://www.holdingcommunal.be/fr/default.htm"

<http://www.holdingcommunal.be/fr/default.htm>

EMPRUNT

Si l'on considère qu'il faut un apport en espèces proportionnel à la part actuelle de chaque actionnaire dans le capital du Holding, le montant que la Ville de Charleroi devrait emprunter, pour procéder à l'augmentation en numéraire de capital demandé par le Holding, s'élève à 10.558.259,20 €. Ce montant sera financé par un emprunt.

—